
Les perspectives budgétaires des Entités fédérées de 2011 à 2021

E. HERMANS, C. JANSSENS, V. SCHMITZ, A. de STREEL et R. DESCHAMPS
Centre de recherches en Economie Régionale et Politique Economique (CERPE) – FUNDP Namur
Juillet 2011

ABSTRACT

Le CERPE analyse dans quatre cahiers de recherche les perspectives budgétaires de la Région wallonne, de la Communauté française, de la Région de Bruxelles-Capitale et de la Commission communautaire française pour la période 2011-2021.¹

*Pour la réalisation de ces perspectives, nous nous sommes basés sur les **paramètres macroéconomiques et démographiques** les plus récents, à savoir ceux issus des Perspectives économiques 2011-2016 du Bureau fédéral du Plan, publiées en mai 2011, et des Perspectives de Population 2010-2060 du Bureau fédéral du Plan.*

*La projection des perspectives budgétaires des quatre Entités à l'horizon 2021 a comme point de départ le **budget 2011 initial** de chaque Entité. Notons qu'il n'y a pas encore de budget ajusté pour 2011.*

*Soulignons par ailleurs que les perspectives budgétaires présentées dans ces rapports ont été réalisées dans le **cadre institutionnel actuel**, c'est-à-dire selon les mécanismes de financement prévus par la Loi Spéciale de Financement (LSF).*

*Ces perspectives ont été réalisées à **décision inchangée**, c'est-à-dire sans aucune nouvelle décision future à caractère budgétaire². En d'autres termes, il s'agit d'une simulation « plancher » ou « affaires courantes », au sens où elle est basée sur l'hypothèse théorique selon laquelle il n'y a pas d'augmentation des dépenses primaires au-delà de l'inflation, hormis celles qui découlent de décisions **déjà prises** ou qui évoluent selon une dynamique propre. Il y a lieu de remarquer que cette hypothèse est très contraignante quant à l'évolution des dépenses et ne correspond pas à l'observation du passé.*

Croissance annuelle nominale des recettes et des dépenses en Région wallonne (en %)

	<i>Croissance annuelle nominale moyenne 2011-2021</i>	<i>Croissance annuelle nominale moyenne 2001-2011</i>
Recettes totales	3,75%	3,14%
Dépenses primaires totales	1,36%	3,80%

Source : calculs CERPE

¹ Ces working papers sont disponibles sur le lien : <http://www.fundp.ac.be/eco/economie/cerpe/cahiers/cahiers2011> .

² Les décisions à caractère budgétaire intervenues depuis l'élaboration du budget 2011 initial ont, elles, été intégrées dans la simulation.

Croissance annuelle nominale des recettes et des dépenses en Communauté française (en %)

	<i>Croissance annuelle nominale moyenne 2011-2021</i>	<i>Croissance annuelle nominale moyenne 2001-2011</i>
Recettes totales*	4,25%	3,31%
Dépenses primaires totales	2,52%	3,72%

* Recettes totales hors produit d'emprunts

Source : calculs CERPE

Croissance annuelle nominale des recettes et des dépenses en Région bruxelloise (en %)

	<i>Croissance annuelle nominale moyenne 2011-2021</i>	<i>Croissance annuelle nominale moyenne 2001-2011</i>
Recettes totales	4,06%	4,05%
Dépenses primaires totales	1,92%	5,55%

Source : calculs CERPE

Croissance annuelle nominale des recettes et des dépenses de la Cocof (en %)

	<i>Croissance annuelle nominale moyenne 2011-2021</i>	<i>Croissance annuelle nominale moyenne 2001-2011</i>
Recettes totales	1,72%	4,79%
Dépenses primaires totales	2,14%	4,62%

Source : calculs CERPE

Dans ces conditions, même sans nouvelles décisions à caractère budgétaire, les projections mettent en évidence ce qui suit :

Pour la Région wallonne, les soldes ne seront positifs qu'à partir de l'année 2015 pour le solde de financement et 2016 pour le solde net à financer, en raison de la fin programmée du Plan Marshall 2.Vert en 2015. Toutefois, il ne sera possible à la Région wallonne de prolonger le Plan Marshall 2.Vert à son niveau actuel au-delà de 2015, que si elle prend des mesures compensatoires (diminution de dépenses ou augmentation de la fiscalité). Même sans nouvelle décision à caractère budgétaire, la Région ne devrait disposer de marges de manœuvre qu'à partir de 2015. Enfin, c'est à partir de 2016 que le taux d'endettement régional devrait cesser de croître.

Perspectives budgétaires de la Région wallonne (en milliers EUR)

	<i>2011 INITIAL</i>	<i>2016 CERPE</i>	<i>2021 CERPE</i>
Recettes totales	6.628.834	7.942.696	9.581.732
Dépenses primaires totales	7.028.144	7.282.295	8.046.317
Solde Net à financer	-633.966	322.173	1.194.270
Solde de financement SEC95	-229.893	454.450	1.330.256
Dette totale	6.546.129	8.252.087	8.252.087
Rapport dette/recettes	98,75%	103,90%	86,12%

Source : calculs CERPE

Pour la Communauté française, les soldes (solde net à financer et solde de financement SEC95) ne seront positifs qu'à partir de l'année 2014. Même sans nouvelle décision à caractère budgétaire, la Communauté ne devrait donc disposer de marges de manœuvre qu'à partir de 2014. C'est également à partir de 2014 que l'endettement communautaire devrait cesser de croître.

Perspectives budgétaires de la Communauté française (en milliers EUR)

	2011 INITIAL	2016 CERPE	2021 CERPE
Recettes totales	8.684.242	10.785.512	13.160.971
Dépenses primaires totales	8.955.912	10.154.570	11.483.021
Solde Net à financer	- 453.903	408.713	1.455.721
Solde de financement SEC95	- 358.295	424.297	1.472.214
Dette totale	4.480.525	4.950.054	4.950.054
Rapport dette/recettes	51,59%	45,90%	37,61%

Source : calculs CERPE

Pour la Région de Bruxelles-Capitale, les soldes (solde net à financer et solde de financement SEC95) restent négatifs jusqu'en 2020 (ils deviennent positifs en 2021). Même sans nouvelle décision à caractère budgétaire, la Région ne devrait donc pas disposer de marges de manœuvre avant 2021. Enfin, c'est à partir de 2018 que le taux d'endettement régional devrait cesser de croître.

Perspectives budgétaires de la Région Bruxelles-Capitale (en milliers EUR)

	2011 INITIAL	2016 CERPE	2021 CERPE
Recettes totales	*2.640.693	3.199.031	3.932.291
Dépenses primaires totales	2.973.188	3.280.451	3.595.293
Solde Net à financer	-488.493	-345.128	22.013
Solde de Financement (SEC 95)	-312.457	-213.547	62.720
Dette totale	3.287.896	5.343.654	5.966.648
Rapport dette/recettes	124,51%	167,04%	151,73%

* Hors les 496 millions EUR de produits d'emprunts. Ce mode de présentation n'influe en rien le solde de financement.

Source : calculs CERPE

Pour la Cocof, les soldes (solde net à financer et solde de financement SEC 95) restent négatifs sur toute la période considérée (2012-2021). Même sans nouvelle décision à caractère budgétaire, la Cocof ne devrait donc pas disposer de marges de manœuvre et son endettement ne devrait pas cesser de croître sur toute période de projection.

Perspectives budgétaires de la Commission communautaire française (en milliers EUR)

	2011 INITIAL	2016 CERPE	2021 CERPE
Recettes totales	365.964	391.093	433.656
Dépenses primaires totales	371.523	416.794	459.031
Solde Net à financer	-6.956	-32.507	-40.772
Solde de Financement (SEC 95)	-2.132	-31.531	-40.772
Dette totale	207.198	352.948	538.184
Rapport dette/recettes	56,65%	90,25%	124,10%

Source : calculs CERPE